Au-delà des EPI : adopter une approche préventive et sensibilisante pour la sécurité relative aux pesticides à la ferme

Signature : Association canadienne de sécurité agricole

Tous les agriculteurs savent que les équipements de protection individuelle (EPI) sont essentiels lorsqu'ils travaillent avec des pesticides.

Mais la sécurité avec les pesticides, communément appelés produits phytosanitaires ou de lutte antiparasitaire au Canada, va bien au-delà des EPI. Les EPI réduisent le risque d'exposition, mais ils n'éliminent pas les dangers pour vous, vos employés ou votre famille.

C'est pourquoi il est essentiel de comprendre comment et pourquoi les incidents liés aux pesticides se produisent, et d'adopter une approche proactive de prévention et de sensibilisation chaque fois que vous manipulez un produit.

« L'utilisation sécuritaire des pesticides commence bien avant l'ouverture d'un contenant. Elle commence par la compréhension du comment et du pourquoi des incidents, qu'il s'agisse d'une mauvaise manipulation ou de mesures de sécurité négligées. En reconnaissant les risques et en restant vigilant face aux dangers potentiels, vous pouvez prévenir les accidents avant qu'ils ne se produisent », explique Victoria Linden, responsable de la réglementation et de la gestion responsable chez Syngenta Canada. « Chaque fois que vous manipulez un produit, soyez vigilant, appliquez les mesures de prévention et portez les EPI appropriés, car votre santé, votre gagne-pain et l'avenir de votre exploitation en dépendent. »

Lorsque le travail à la ferme s'intensifie, il peut être tentant de chercher des raccourcis pour gagner du temps. Cependant, prendre des raccourcis avec les produits antiparasitaires peut entraîner des risques importants pour la santé et l'environnement.

Comprendre les voies possibles d'exposition aux pesticides

Si la plupart des gens reconnaissent le risque immédiat et visible lié à la manipulation de produits chimiques de toute sorte, y compris les pesticides, il existe également des voies cachées d'exposition aux pesticides qui doivent être gérées afin d'assurer la sécurité de tous. L'une des voies cachées les plus notables d'exposition aux pesticides est la contamination croisée involontaire.

De petites mesures, comme se laver systématiquement les mains après avoir utilisé des produits pesticides, peuvent contribuer de manière significative à réduire le risque d'exposition par contamination croisée pour vous-même, les autres personnes et les animaux de la ferme.

Voici quelques mesures à prendre pour prévenir la contamination croisée :

- Se laver soigneusement les mains et prendre une douche avec du savon et de l'eau après avoir pulvérisé des pesticides, puis enfiler des vêtements propres.

- Toujours garder un nouveau sac en plastique épais pour transporter les vêtements contaminés depuis le champ.
- Laver les vêtements utilisés pendant l'application des pesticides séparément du reste du linge de maison.
- Après avoir lavé les vêtements de travail, effectuer un cycle de rinçage ou de nettoyage avant de mettre d'autres vêtements dans la machine à laver.
- Lavez immédiatement les éclaboussures sur la peau avec beaucoup d'eau.
- Tout objet éclaboussé de pesticides qui ne peut être nettoyé à fond (par exemple, ceintures en cuir ou bottes de travail, etc.) doit être éliminé de manière appropriée.
- Laver les EPI réutilisables conformément aux instructions du fabricant à la fin de chaque journée de travail et uniquement dans une zone de décontamination dédiée, séparée du reste du linge.
- Les EPI utilisés pour les pesticides ne doivent être utilisés qu'à cette fin.
- Lavez-vous les mains et la peau exposée avant de manger, de boire, de fumer, de mâcher du chewing-gum, d'appliquer des cosmétiques ou d'utiliser les toilettes.
- Utilisez un couteau ou des ciseaux réservés exclusivement à l'ouverture des sacs de pesticides.
- Lisez et suivez toujours les instructions figurant sur l'étiquette du produit.

Éviter la complaisance lors du mélange et de l'application de produits antiparasitaires

Bien que le mélange et l'application de pesticides soient courants dans de nombreuses exploitations agricoles canadiennes, la complaisance, en particulier avec les produits utilisés régulièrement, est un risque qui peut présenter des dangers importants. La plupart des incidents se produisent pendant le mélange/chargement et la préparation pour l'application, lorsque les produits sont concentrés et les contenants ouverts. C'est pourquoi il est essentiel, pour la sécurité de tous – humains et animaux – à la ferme, de prendre le temps d'évaluer et d'identifier les risques potentiels avant le mélange et l'application.

L'étiquette d'un produit pesticide est un document légal qui doit être respecté. Suivez toujours scrupuleusement les instructions figurant sur l'étiquette pour le mélange et la pulvérisation. En cas de doute, contactez le fabricant du produit. Ne vous fiez **pas** à vos suppositions.

Voici quelques précautions de sécurité importantes à prendre lors du mélange et de la pulvérisation de pesticides :

- Disposez d'un endroit désigné pour le mélange des pesticides, bien ventilé et éloigné de toute source d'eau, avec une trousse de nettoyage des déversements disponible.
- Portez des lunettes de protection et maintenez les récipients sous le niveau des yeux lorsque vous mélangez afin d'éviter toute projection du produit dans les yeux. N'utilisez jamais vos dents pour ouvrir un récipient ni votre bouche pour siphonner des liquides.
- Effectuez un test en bocal en respectant l'ordre de mélange WALES dans un endroit sûr et ventilé avant de mélanger différents produits pesticides afin de vous assurer de leur compatibilité. (Encore une fois, évitez de deviner et contactez le fabricant du produit si vous n'êtes pas sûr de la marche à suivre.)

- Vérifiez toujours l'équipement avant la pulvérisation afin de vous assurer qu'il n'y a pas de fuites ou de dommages, et inspectez soigneusement l'équipement pendant le nettoyage après l'application.
- Utilisez un « système de jumelage » lors de la pulvérisation afin qu'une autre personne puisse surveiller les signes d'effets néfastes sur la santé.
- N'appliquez pas le produit pendant les périodes de calme plat et évitez de l'appliquer lorsque le vent souffle en rafales.
- Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.
- Pulvérisez dans la même direction que le vent afin de vous assurer que le produit pulvérisé ne dérive pas vers vous ou vers d'autres personnes.
- Évitez toute dérive de pulvérisation sur les terrains, les habitations et les sources d'eau voisins.
- Ayez une source d'eau propre à disposition sur le champ ou à proximité pendant l'application, en cas d'incidents imprévus tels que des déversements.
- Respectez le délai d'attente spécifié (intervalle de réentrée ou REI) entre les applications de pesticides.

N'oubliez pas qu'il est essentiel de passer en revue les procédures de sécurité avec les travailleurs saisonniers et les autres personnes qui manipulent des pesticides à la ferme avant chaque application afin d'éviter toute complaisance et de veiller à ce que la sécurité reste une priorité.

Préparation proactive aux situations d'urgence liées aux incidents impliquant des pesticides

Même avec des pratiques de sécurité rigoureuses, des incidents peuvent se produire. Il est donc important de mettre place un plan d'urgence et de s'assurer que tout le monde en a connaissance afin de pouvoir réagir de manière efficace et sécuritaire à un incident imprévu impliquant des pesticides, comme un déversement.

Si vous ou quelqu'un d'autre à la ferme présentez des symptômes après avoir été exposé à des pesticides, consultez les instructions de premiers soins figurant sur l'étiquette du produit et communiquez avec un centre antipoison. Partout au Canada, vous pouvez joindre un centre antipoison sans frais au 1-844 POISON-X (1-844-764-7669) pour obtenir des conseils médicaux en cas d'exposition présumée. Si des soins médicaux immédiats sont nécessaires, composez le 911 et assurez-vous d'avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de main pour les montrer aux premiers intervenants et au personnel médical.

Il est essentiel de disposer d'une trousse anti-déversement bien approvisionnée, ainsi que d'une formation et d'une pratique des procédures, afin de pouvoir réagir rapidement en cas de déversement de pesticides dans l'exploitation agricole. Cette trousse doit être conservée à proximité des endroits où les pesticides sont couramment utilisés ou stockés. En outre, chaque exploitation agricole doit disposer d'un plan d'intervention d'urgence écrit, comprenant des procédures de décontamination et d'élimination, qui doit être révisé régulièrement.

En cas de déversement de pesticides, isolez immédiatement la zone touchée et aérez les lieux s'ils sont à l'intérieur. Il est important de colmater rapidement la source du déversement afin d'en contenir la propagation et d'atténuer toute contamination supplémentaire. Lisez la fiche de données de sécurité du produit pour obtenir des informations spécifiques sur le nettoyage et l'élimination, et contactez le fabricant du pesticide si vous avez besoin de plus amples informations.

N'oubliez pas de contacter le fabricant du produit et les autorités provinciales compétentes pour signaler l'incident dès que possible. Santé Canada fournit également des informations sur les lieux et les modalités de signalement d'un incident lié à un pesticide.

« Prendre quelques minutes supplémentaires pour suivre les procédures de sécurité établies peut prévenir des incidents aux conséquences durables. La sécurité n'est pas une dépense, c'est un investissement dans votre exploitation agricole, votre famille et vos activités. En ralentissant et en respectant les protocoles de sécurité, vous protégez le bien-être de toutes les personnes présentes dans ou à proximité de l'exploitation agricole, tout en protégeant les cultures et en garantissant la durabilité des activités », explique Alamin Bhimani, responsable HSE chez Syngenta Canada.

On ne saurait trop insister sur l'importance de donner la priorité à la sécurité dans l'utilisation des pesticides. Les habitudes de raccourcis qui semblent permettre de gagner un peu de temps au départ peuvent finir par coûter cher et s'avérer dangereuses en raison de l'exposition, qui peut affecter les personnes, les animaux et l'environnement.

Ralentir, être proactif et suivre rigoureusement les procédures de sécurité peuvent faire toute la différence pour assurer le bien-être de toutes les personnes présentes dans votre exploitation agricole et à proximité, tout en protégeant vos cultures.

Pour obtenir plus d'informations et de ressources sur la sécurité agricole, veuillez consulter le site semainesecuriteagricole.ca.

Au sujet de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole

Chaque année, l'Association canadienne de sécurité agricole sensibilise à l'importance de la sécurité agricole avec la campagne de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA), qui a lieu au cours de la troisième semaine de mars. En 2026 la SCSMA aura lieu du 15 au 21 mars et les commanditaires sont Syngenta Canada, le CN, la Canadian Canola Growers Association et Parrish & Heimbecker. De plus amples informations sont disponibles à semainesecuriteagricole.ca.

Au sujet de l'Association canadienne de sécurité agricole

L'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) est un organisme national sans but lucratif consacré à l'amélioration de la santé et sécurité des agriculteurs et de leurs familles et leurs travailleurs. L'ACSA est financée en partie par le Partenariat canadien pour une agriculture durable. Pour plus d'informations, consultez le site www.casa-acsa.ca.